

Réf : DOT-KHE/SDTO/DRA/M/2024

Khenchela le : 03/09/2024

A Monsieur:

Gérant : **RADJAI MOHAMED AMINE**
Adresse : **RUE RADJAI AMMAR N°54 MESKIANA**
Téléphone : **06 65 44 63 69**

Objet : Mise en demeure N°01

Monsieur,

Faisant suite à l'absence constatée de votre entreprise sur le chantier des travaux de création de réseau d'accès (développement du réseau FTTH, partie ODN) situé à la Cité ESSALEM 2, COMMUNE N°SIGHA, Khenchela, depuis le 04 août 2024, à ce jour, malgré les ordres de service émis à cet effet, à savoir :

- *ODS de démarrage des travaux N° 153/SDTO/D-RA/2023 du 12/11/2023.*
- *ODS de reprise des travaux N° 04-153 (2023) /SDTO/D-RA/2024 du 18/07/2024.*

En conséquence, je vous mets en demeure par la présente de rejoindre le chantier dans les plus brefs délais afin de finaliser les travaux en cours. Vous prendrez toutes les dispositions nécessaires pour respecter les délais impartis et éviter toute perturbation supplémentaire

À défaut de votre intervention rapide, nous nous réservons le droit de prendre les mesures appropriées prévues par les termes de notre contrat.

Je vous remercie de bien vouloir considérer la gravité de la situation et de donner suite à cette demande dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Directeur

ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel des
Télécommunications
de Khenchela
Chamseddine Doudiehe